

Le CHU de Clermont-Ferrand devient le premier établissement d'Auvergne-Rhône-Alpes à proposer une thérapie CAR-T dans le lupus de l'adulte

Le CHU de Clermont-Ferrand annonce une avancée majeure dans la prise en charge du lupus érythémateux systémique de l'adulte : l'ouverture d'un essai clinique international utilisant une thérapie de pointe, les cellules CAR-T.

Cet essai est coordonné par le Dr Ludovic Trefond au sein du Centre de Référence des Maladies auto immunes et auto inflammatoires Systémiques Rares d'Auvergne dirigé par le Pr André, dans le service de médecine interne du site Gabriel-Montpied du CHU de Clermont Ferrand. Il est mené en collaboration avec le Dr Aurore Douge, de l'unité CLIP² de phase précoce en cancérologie et thérapie cellulaire et le service d'hématologie clinique adulte du Pr Jacques Olivier Bay.

Cette initiative positionne le CHU comme le premier établissement de la région Auvergne-Rhône-Alpes à proposer l'administration de ce traitement révolutionnaire à des patients adultes avec un lupus érythémateux systémique.

Une maladie complexe nécessitant de nouvelles solutions thérapeutiques

Le lupus érythémateux systémique est une maladie auto-immune rare. Cela signifie que le système immunitaire, qui est censé protéger l'organisme, se dérègle et attaque par erreur les propres organes du patient. C'est une maladie chronique et potentiellement grave lorsqu'elle atteint des organes vitaux tels que les reins, le cerveau, le cœur ou les poumons. Chez les patients chez qui les traitements habituels ne sont pas suffisamment efficaces, la maladie peut entraîner des complications importantes, avec un risque de séquelles durables, voire de décès.

Pendant de nombreuses années, les traitements avaient surtout pour objectif de contrôler la maladie, en réduisant les poussées et en limitant les atteintes des organes. Mais une nouvelle stratégie thérapeutique redéfinit aujourd'hui les perspectives pour les patients les plus sévèrement atteints.

Les cellules CAR-T : une révolution issue de l'oncologie

Les cellules CAR-T (Chimeric Antigen Receptor T-cells) sont une thérapie innovante développée initialement pour traiter certaines maladies du sang. Le principe est le suivant : on prélève certains globules blancs du patient, appelés lymphocytes T, puis on les modifie en laboratoire pour leur apprendre à reconnaître et à éliminer des cellules spécifiques impliquées dans la maladie. Ces cellules « reprogrammées » sont ensuite réinjectées au patient.

Face au succès spectaculaire de cette approche en hématologie, cette approche a été explorée dans certaines maladies auto-immunes sévères, comme le lupus, lorsque les traitements classiques ne sont pas suffisamment efficaces. Les premiers essais cliniques ont montré des résultats particulièrement prometteurs :

- une élimination ciblée des cellules responsables de la maladie (certains lymphocytes B anormaux) ;
- une diminution rapide et durable de l'inflammation ;
- des périodes prolongées sans symptômes, pouvant aller jusqu'à plusieurs années sans traitement supplémentaire ;

- une amélioration, voire une disparition, de certaines atteintes graves, notamment au niveau des reins (néphrite lupique) ;
- des effets indésirables généralement maîtrisés, le plus souvent limités à une réaction inflammatoire transitoire appelée « syndrome de libération de cytokines ».

Ces résultats marquent une rupture majeure : pour la première fois, un traitement pourrait corriger la dérégulation immunitaire à la source et non pas seulement contrôler les symptômes.

Le CHU de Clermont-Ferrand rejoint les centres habilités en France

Jusqu'à présent, seuls huit centres français (Bordeaux, Paris et Strasbourg, Toulouse, Nancy, Nantes et Marseille) participaient à l'essai clinique de phase 1/2. Le CHU de Clermont-Ferrand a obtenu l'autorisation d'y prendre part ouvrant la voie à l'accès régional à l'une des thérapies les plus innovantes de la médecine moderne.

L'essai clinique comporte plusieurs étapes :

1. Prélèvement des cellules : on prélève chez le patient certains globules blancs grâce à une technique appelée aphérèse (similaire à un don de sang) ;
2. Préparation en laboratoire : ces cellules sont ensuite modifiées dans un laboratoire spécialisé pour devenir des cellules CAR-T ;
3. Phase de préparation : un traitement est administré pour préparer l'organisme à recevoir ces nouvelles cellules (lymphodéplétion) ;
4. Injection : les cellules CAR-T sont réinjectées au patient ;
5. Action dans l'organisme : une fois dans le corps, ces cellules se multiplient et ciblent les cellules responsables de la maladie.

L'objectif de cette approche est de « réinitialiser » le système immunitaire, afin qu'il fonctionne à nouveau normalement, avec des cellules saines.

« Nous sommes extrêmement fiers d'offrir cette opportunité à nos patients. L'accès à une thérapie aussi innovante représente un tournant historique dans la prise en charge du lupus sévère. Pour des patients en impasse thérapeutique, c'est un espoir réel de rémission durable », souligne le Dr Ludovic Trefond, praticien hospitalier dans le service de médecine interne du site Gabriel-Montpied du CHU et investigateur principal pour le protocole.

CONTACT PRESSE

Alice Papon-Vidal, chargée de communication
04 73 75 10 48 ou 06 84 44 19 96

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée uniquement au service communication via l'adresse suivante :
communication@chu-clermontferrand.fr